

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **140 (1995)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et divisent nos autorités politiques. L'Etat fédéral, le Canton de Zurich ont toléré durant plus de deux ans une situation de non-droit au Letten avant d'avoir le courage d'y mettre de l'ordre.

Chez nous comme en Europe occidentale, les grandes villes sont devenues des lieux d'explosion. Le Letten n'est-il qu'un incident, un épiphénomène sans lendemain ou quelque chose de plus profond ? Nos autorités semblent complètement impuissantes face à l'émergence de la violence. On assiste à une déchirure du tissu social, à travers laquelle s'infiltré la violence. « L'histoire a gardé le souvenir des révoltes rurales, elle pourrait connaître des révoltes urbaines, (...) si l'on n'y prenait

pas garde¹⁷. » Des réflexes de peur – mauvaise conseillère – s'ensuivent chez de nombreux citoyens qui le manifestent lors de votations ou d'élections.

En Suisse, dans la foulée de l'« affaire des fiches », les enquêteurs, contrairement à leurs collègues français, se sont vus interdire les écoutes téléphoniques qui apparaissent pourtant comme un moyen efficace de pénétrer des réseaux mafieux. Ils restent donc aveugles et sourds, ce qui pourrait prédestiner notre pays à devenir un « bouillon de culture », d'autant plus que nos vingt-six procédures pénales et les possibilités de recours ne simplifient pas les choses. On en arrive à plaindre le procureur de la Confédération, Madame

Carla Del Ponte, et ses services !

Interrogés sur le danger que représente le crime organisé, le conseiller national genevois Gilles Petitpierre y voit une « situation de guerre », tandis que son collègue neuchâtelois, Thierry Béguin, parle d'une « tumeur qu'on peut circonscrire chez nous, mais pas dans les pays de l'Est et qui risque de menacer la démocratie elle-même. » Puissent-ils convaincre leurs collègues des Chambres fédérales qu'il faut donner les moyens indispensables pour que notre politique de sécurité prenne aussi en compte la menace mafieuse.

(Fin)

H. W.

¹⁷ Claude Raffestin : « Nouveau lieu de la peur, la ville secrète des Letten », 24 Heures, 1^{er} octobre 1994.

Vite et droit au but avec



Boussoles de marche et de visée

– compactes, légères – pour
conditions les plus extrêmes.

Selon fonctions de Fr. 46.- à Fr. 135.-
dans les bons magasins de sport/optique

102/2
RECTA SA, rue du Viaduc 3, 2501 Biel/Bienne